

Chers amis et amis producteurs de lait, chers sympathisants,

Les prix du lait partent en vrille – partout en Europe, une lourde tendance à la baisse se dessine pour les prix versés aux producteurs. Les pays les plus touchés sont les États baltes qui subissent de plein fouet les répercussions de l'embargo sur les exportations vers la Russie. Dans ces pays, le lait est actuellement acheté aux producteurs au prix de 16-18 centimes le litre.

Depuis plusieurs semaines, les producteurs de lait s'indignent en Angleterre contre les continuelles réductions de prix imposées par les laiteries. Au travers de plusieurs actions de protestation et de blocus des centres de livraison à l'aide de tracteurs, les producteurs de lait anglais ont alerté l'opinion publique au sujet de la précarité de leur sort. De l'autre côté de la Manche, les échos en provenance des agriculteurs français à propos de la chute des prix sont de plus en plus alarmants. La Belgique ne fait pas figure d'exception. Une laiterie belge a annoncé à ses coopérateurs une réduction à environ 25 centimes, effective dès le mois de janvier – «*Sauf miracle... ou intervention énergique de l'Union Européenne* ».

Du côté de la Commission européenne, aucun outil adéquat n'est, à ce jour, disponible. Et de surcroît, dans quelques mois, les quotas laitiers seront abolis et tout indique que partout en Europe, des stocks seront constitués et la production sera intensifiée. Au sein de l'EMB, nous réfléchissons déjà à la façon dont nous pourrions ensemble réagir à cette situation préoccupante et aux actions qui pourront contraindre les décideurs à agir. Il est d'ores et déjà certain que l'EMB donnera de vigoureux signes de vie !

Au-delà de toutes ces mauvaises nouvelles, nous avons également des infos positives à relater dans le présent bulletin d'information. La ville belge de Ciney accueillera, au début du mois de novembre, la première conférence européenne pour le lait équitable. Par le slogan du «lait équitable», le European Milk Board milite, depuis plusieurs années, pour la nécessité d'obtenir des prix du lait rémunérateurs pour les producteurs de lait. Des produits laitiers équitables sont actuellement commercialisés dans six pays (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie, Luxembourg). Des projets de ce type contribuent à pérenniser nos entreprises familiales et à garantir aux consommateurs l'accès à des denrées alimentaires de grande qualité et à un prix abordable.

Erwin Schöpges, membre du Comité directeur de l'EMB

EMB Bulletin Novembre 2014

- Prix du lait et évaluation de la situation du marché dans les différents pays
- Protestations des producteurs laitiers britanniques
- De la situation en Allemagne
- Une laiterie belge annonce 25 centimes/litre
- Première conférence européenne du lait équitable
- Le lait équitable au Luxembourg – l'histoire d'un succès
- Brèves bruxelloises
- A l'agenda de l'EMB

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Prix du lait et évaluation de la situation du marché dans les différents pays

La situation sur le marché du lait connaît une dégradation spectaculaire : Dans plusieurs pays européens, le prix du lait ne cesse de chuter depuis des semaines. Et aucune amélioration ne se dessine.

Une laiterie belge a déjà annoncé à ses fournisseurs un prix de 25 centimes (pour le lait à 3,80 % de matières grasses et 3,35 % de protéines), effectif dès le mois de janvier. A l'instar des éleveurs belges, les producteurs allemands, français et danois doivent également composer avec un recul des prix. « En France, au cours de trois derniers mois, le prix du lait a perdu 10 centimes. Aujourd'hui, le prix avoisine 32 centimes », explique Paul de Montvalon, membre français du conseil d'administration de l'EMB. Et comme si cela ne suffisait pas, il faut se préparer à ne percevoir, au printemps prochain, que 25 maigres centimes par litre de lait (à 3,80 % de matières grasses et 3,40 % de protéines).

« La situation est extrêmement dramatique », confirme le président de l'EMB, Romuald Schaber. « Les coûts ne sont désormais plus couverts et la situation promet d'encore se dégrader d'ici la fin de l'année. » Alors que les prix en Allemagne sont passés de 40 centimes (lait à 4,20 % de matières grasses et 3,40 % de protéines) il y a peu à 35-37 centimes, de nouvelles coupes menacent d'ici le mois de décembre de comprimer les prix à 32 centimes. Au Danemark aussi, les perspectives ne sont pas roses pour les éleveurs laitiers qui tablent, d'ici la fin de l'année, sur une baisse du prix du lait qui passerait alors de 34 centimes actuellement (lait à 4,20 % de matières grasses et 3,40 % de protéines) à 30 centimes.

En Italie, en Irlande et aux Pays-Bas, la conjoncture est similaire. John Comer, membre irlandais du conseil d'administration de l'EMB, s'attend, dans son pays, à une baisse du prix du beurre, qui plongerait, d'ici la fin de l'année, sous les 28 centimes. Pour le moment le prix du lait s'élève encore à 33 centimes (lait à 3,60 % de matières grasses et 3,30 % de protéines). Pendant ce temps, les éleveurs laitiers italiens ont déjà dû essuyer des diminutions sensibles. Si au mois d'août, ils percevaient encore 40 centimes par litre, ils doivent désormais se contenter de 36-38 centimes (lait à 3,70 % de matières grasses et 3,25 % de protéines). Aux Pays-Bas, le prix garanti atteint actuellement 37 centimes (lait à 4,41 % de matières grasses, 3,47% de protéines et 4,51 % de lactose) pour une livraison annuelle d'au-moins 600 000 kilos de lait.

Cette dégringolade sème, de plus en plus, le trouble chez les producteurs. « Ce n'est pas tenable », annonce Romuald Schaber. « Nous ne manquerons pas d'exprimer notre mécontentement à Bruxelles au moment opportun. »

[Vidéo : Le conseil d'administration de l'EMB s'exprime sur la situation actuelle en Europe](#)

Hanna Vauchelle, EMB

Protestations des producteurs laitiers britanniques

Depuis le début du mois d'octobre, l'organisation anglaise *Farmers For Action* se rebiffe contre les continuelles réductions de prix imposées par diverses laiteries (notamment Müller Wiseman, First Milk et Dairy Crest). Les prix versés aux producteurs ont chuté d'environ 25 % au cours des derniers mois et les éleveurs laitiers craignent pour leur avenir.

© James Williams (Farmers For Action)

A l'occasion de plusieurs actions, des laiteries, des centres de distribution, des chaînes de supermarché et dernièrement une fromagerie ont été bloqués à l'aide de tracteurs. Ces contestations visent, en première ligne, les continuelles réductions de prix du lait et la dévalorisation des produits laitiers. Les agriculteurs s'insurgent contre le fait que les produits laitiers britanniques sont dévalorisés par la pression du commerce de détail mais aussi par les innombrables publicités pour les promos à bas prix. Un autre motif de mécontentement porte sur les importations de fromage bon marché en provenance d'Irlande et d'autres pays européens, qui évincent les fromages britanniques des rayons des supermarchés.

De leur côté, les laiteries justifient la baisse des prix par la forte offre de lait et la faible demande en produits laitiers. La participation des producteurs de lait aux actions de protestation fut forte ; plusieurs centaines d'éleveurs ont participé aux blocus pacifiques. Les médias ont intensément couvert la contestation et la prise de conscience du sort des éleveurs progresse chez les consommateurs. Un succès à épingle est le fait qu'Arla a annoncé un gel des prix. Arla Foods vient de lancer une nouvelle campagne visant directement les consommateurs. Par la devise « Soutenez nos agriculteurs » relayée dans la presse, les brochures et les médias sociaux, les consommateurs sont appelés à acheter le lait, le beurre et le fromage de certaines marques de la famille Arla et ainsi à directement soutenir les producteurs de lait.

Entretiens, la fédération paysanne nationale (NFU) a enjoint les supermarchés et les commerces à verser des prix plus élevés pour le lait. Pour David Handley, président de *Farmers For Action*, il est indispensable que les producteurs de lait réduisent les volumes de lait afin de faire contrepoids aux laiteries.

Regina Reiterer, EMB

De la situation en Allemagne

© wikimedia commons

Les prix du lait cru en Allemagne subissent des pressions grandissantes. L'augmentation moyenne de 4,6 % des livraisons aux laiteries observée depuis le début de l'année et surtout l'embargo sur les exportations vers la Russie ainsi que le ralentissement des exportations de lait écrémé en poudre vers la Chine ont incité les laiteries à baisser les prix.

Selon la valorisation en laiterie, un ajustement tarifaire est tôt ou tard nécessaire. En septembre, la première laiterie en Schleswig-Holstein a abaissé le prix du lait à 30 centimes le kilo pour le lait à 4 % de matières grasses et 3,4 % de protéines. D'autres sont parvenues à maintenir le prix à 38,5 centimes le kilo. En moyenne, le kilo de lait est rémunéré à 34,6 centimes en Allemagne.

Ces chutes de prix incitent à multiplier les discussions avec les élus au niveau régional, national et européen afin de les alerter sur la dégradation de la situation. Par ailleurs, l'introduction du concept de gestion de crise sur le marché laitier doit être abordée et débattue de manière intensive car ce concept constitue un maillon essentiel d'un filet de sécurité efficace. Ces débats font, certes, apparaître clairement la nécessité de mettre en place un tel mécanisme et pourtant, à ce jour, aucun signe de concrétisation n'est envoyé par les élus politiques.

Cependant, la situation sur le marché du lait n'est pas la seule source de préoccupation des producteurs de lait, qui craignent également le lancement, par la Commission, d'une procédure d'infraction motivée par les valeurs de nitrate relevées dans la nappe phréatique. Les valeurs de nitrate trop élevées rendent nécessaire un amendement de la législation sur les fertilisants. Un tel amendement aura des répercussions sur toutes les exploitations. Le projet d'amendement prévoit, en plus d'autres petites choses, surtout une prolongation de la période d'interdiction de l'épandage du lisier ainsi que, pour la première fois, une période d'interdiction de l'épandage du fumier solide et un dosage maximal de 170 kg N/ha pour les fumures organiques. Le règlement d'exemption pour l'épandage fixant le maximum à 230 kg N/ha sur les prairies d'exploitation intensive n'est pas conservé. En outre, l'amendement de l'ordonnance relative à l'utilisation de substances présentant un risque pour l'eau peut contraindre les producteurs de lait à se lancer dans de nouveaux investissements massifs. Des installations de traitement du purin, du lisier et du jus de fumier doivent désormais être construites et supervisées au niveau fédéral. Les réglementations régionales actuelles seront supprimées. Aucune sauvegarde des droits acquis n'est prévue pour les anciennes installations. En revanche, des délais transitoires doivent régir la mise à niveau des systèmes de détection des fuites.

Le BDM (la fédération allemande des producteurs laitiers) défend auprès des dirigeants politiques des mesures axées sur la pratique. Nous revendiquons avec fermeté de baser des mesures additionnelles sur le principe du pollueur-payeur. Elles ne devraient ainsi s'appliquer qu'aux exploitations produisant avec des cheptels dont la taille n'est pas adaptée à la superficie de terres agricoles dont elles disposent.

Thorsten Sehm, BDM

Une laiterie belge annonce 25 centimes/litre

La coopérative belge « Laiterie des Ardennes » annonce à ses coopérateurs une réduction potentielle du prix du lait pour l'année prochaine. Sous l'intitulé « *Sauf miracle... ou intervention énergique de l'Union Européenne* », la laiterie informe que le prix du lait avoisinera les 25 centimes/litre, dès le 1^{er} janvier.

© [wikimedia commons](#)

Extrait du courrier adressé par la laiterie à ses coopérateurs

Deux tendances importantes se dessinent : D'une part, l'offre européenne et mondiale était importante (grâce à de conditions de production favorables et un prix du lait stimulant) et d'autre part, la demande ralentissait (principalement suite à un ajustement des stocks en Chine). L'évolution de ces tendances permettait toutefois un ajustement des cotations à un niveau encore acceptable. L'embargo sur les exportations à destination de la Russie a créé un déséquilibre majeur entre offre et demande (entre autres pour les fromages). Ce problème ne se résoudra pas de façon spontanée.

Il ne nous appartient certainement pas de juger de la pertinence des décisions européennes. Il nous appartient par contre d'entendre une position claire de l'UE par rapport aux conséquences de cette confrontation entre nos pays et la Russie : Soit l'UE informe les producteurs que la raison d'Etat leur impose ce sacrifice et constate que leurs revenus s'en trouveront fortement dégradés, soit l'UE, considérant que l'effort doit être partagé par tous les secteurs économiques, met en place une véritable réponse en dégageant un budget correspondant.

Nous demandons néanmoins à l'Union européenne de cesser de minimiser l'impact réel de l'embargo sur la situation actuelle et de laisser croire que le budget et les niveaux actuels d'intervention (se rappeler 2009) sont de nature à pallier au préjudice subi par les producteurs de lait.

A quoi sert d'enjoliver la situation ? Pourquoi ne pas dire la vérité ? D'ici la fin de l'année, les prix demeureront à des niveaux corrects. Par contre à partir du mois de janvier, sauf miracle ou intervention énergique de l'UE, les prix vont dégringoler. Il import donc, que l'UE intervienne énergiquement ou, à défaut qu'elle parle vrai : n'attendons rien des miracles, ils ne sont pas légion aujourd'hui.

Astrid Sauvage, EMB

Première conférence européenne du lait équitable

© EMB
rémunérateurs.

Le 6 novembre, la première conférence européenne du lait équitable se tiendra à Ciney, en Belgique. Depuis plusieurs années, l'European Milk Board milite, sous la bannière du « lait équitable », pour des prix du lait

En collaboration avec la Faircoop Belgique, nous aimerions réunir les producteurs de lait, les détaillants, les consommateurs et les élus politiques afin de les sensibiliser à l'importance d'une production laitière équitable.

Des produits laitiers équitables sont actuellement commercialisés dans six pays (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie, Luxembourg). Au programme de la conférence figurent entre autres une présentation des projets du « lait équitable » de ces pays ainsi qu'un débat ouvert à toute l'assemblée. Pour la première fois, des « Faisonikas en or » seront décernées pour des services exceptionnels rendus à la cause d'une production laitière et alimentaire pérenne et équitable.

Regina Reiterer, EMB

Le lait équitable au Luxembourg – l'histoire d'un succès

Au Luxembourg, les produits «dit équitable » connaissent un franc succès depuis leur lancement en 2011 et les ventes progressent annuellement de 20 %. Il y a peu, l'assortiment s'est enrichi d'une crème liquide fraîche (500 ml). Dans les supermarchés grand-ducaux, les consommateurs trouvent désormais du lait entier frais, du beurre et de la crème équitables ainsi que du lait UHT (3,5 % et 1,5 %). Le lancement du lait demi-écrémé frais est prévu pour la mi-novembre. Depuis six mois, du lait frais en seau de 10 litres est livré aux cantines des jardins d'enfants et des écoles ainsi qu'aux boulangeries-pâtisseries.

Monsieur de Martines, le Luxembourg est un petit pays mais il dispose, comparativement aux autres pays où le lait équitable est vendu, d'un gros avantage pour la commercialisation du lait équitable. Quelles sont les raisons qui expliquent les bons chiffres de vente ?

Nous sommes présents dans tous les supermarchés et les petits commerces au Luxembourg, à l'exception d'Aldi et de Lidl. Nous avons consciemment évité de contacter les « discounters » car ce n'eût pas été en phase avec notre concept. Nous sommes extrêmement vigilants sur la formation des prix et nous voulons nous-mêmes définir les prix et les marges. Avec les « discounters », c'est le contraire qui se serait passé. Pour moi, qui suis un producteur de lait, il est essentiel que je puisse mener les négociations tarifaires avec les supermarchés. Seul un producteur de lait peut argumenter avec conviction : « Voilà comment nous travaillons et voilà ce que nous voulons obtenir. » En outre, nous entretenons des relations très proches avec l'ensemble de nos partenaires. C'est, par exemple, très important avec les supermarchés d'obtenir un bon emplacement pour nos produits dans les rayons. Un autre point est certainement notre très bonne relation avec Luxlait, la seule laiterie ici au Grand-Duché. Nous avons le grand avantage que notre laiterie se charge tant du conditionnement que de la distribution. Même les plus petites commandes sont livrées de façon journalière. Et entre temps, nous avons une clientèle régulière, fidèle à notre marque. Chaque client qui achète du lait équitable choisira, à nouveau, nos produits.

Comment votre coopérative, la Fair Koperativ Lëtzebuerg, est-elle organisée ?

Notre coopérative est ouverte à tous les producteurs de lait au Luxembourg. Aujourd'hui, nous comptons 47 exploitations participantes aux statuts juridiques variés. Notre plus petite exploitation abrite 30 vaches laitières et la plus grande environ 150. Nos participants doivent satisfaire à trois obligations essentielles. Chaque exploitation doit consacrer une journée et demie par an à l'initiative du lait équitable et participer activement aux actions et aux événements destinés à promouvoir le projet « lait équitable ». Une autre condition stipule que nos exploitations participantes ne sont pas autorisées à dépasser les quotas laitiers. La troisième obligation concerne ce qui est appelé le « bilan de la ferme » : Les exploitations sont tenues de suivre des méthodes aussi durables que possible afin d'améliorer le bilan annuel de leur consommation de fumure et d'énergie. Ce bilan est dressé par une instance neutre.

Grâce au lait équitable, on garantit, avant tout, des prix rémunérateurs pour les producteurs de lait. Les éleveurs reçoivent 10 centimes supplémentaires par litre de lait. De quelle image jouit le « Faire Mellech » auprès des Luxembourgeois ?

Les consommateurs savent que 10 centimes sont directement versés aux producteurs de lait et en retirent bonne conscience. Notre grande force est aussi indubitablement l'emballage, qui nous distingue de la concurrence. Justine, la vache revêtue de nos couleurs nationales, est un symbole parlant. Il est également important pour nous de pouvoir, au travers du projet du lait équitable, nouer un lien direct entre les agriculteurs et les consommateurs. Nous aimerions que le client réfléchisse à ce que renferme le carton de lait : les efforts des agriculteurs et leurs incertitudes financières. Grâce au lait équitable, nous transmettons cependant aussi un message essentiel : Les exploitations participantes travaillent avec la nature et tentent, dans la mesure du possible, de suivre des méthodes durables. Les consommateurs savent que par l'achat de nos produits, ils soutiennent les agriculteurs et font, dans le même temps, un geste pour l'environnement.

Combien de personnes travaillent au projet du lait équitable au Luxembourg ?

Nous sommes, certes, une petite équipe mais nous sommes fortement mobilisés. Un salarié s'occupe de la comptabilité 10 heures par semaine et en plus, nous avons trois personnes engagées sur une base horaire pour s'occuper des commandes, de l'accompagnement des clients et de l'organisation. Je suis moi-même responsable des négociations avec la distribution et l'interlocuteur pour notre laiterie Luxlait.

Quels conseils donneriez-vous aux autres pays ?

A mon sens, il est absolument indispensable de démarrer sur des bases professionnelles. Les rayons des supermarchés débordent de marchandises et personne n'est en attente d'un nouveau produit. Nous sommes parvenus à convaincre le Ministre luxembourgeois de l'Agriculture avec notre projet et avons reçu un appui financier en phase initiale. Nous avons persuadé une banque luxembourgeoise de nous servir de second bailleur ; elle est à fond derrière le projet et continue de nous soutenir. Grâce à l'appui du Ministère et de la banque, nous gagnons, d'une certaine manière, aussi en crédibilité auprès des consommateurs.

Les produits de la marque « lait équitable » sont commercialisés sur l'ensemble du territoire grand-ducal. Quels sont les objectifs et les défis pour l'avenir ?

Nous sommes présents dans tous les supermarchés et les petits commerces, une poursuite de déploiement dans cette voie n'est pas possible. Notre objectif est d'élargir encore notre clientèle car nous voulons conquérir encore plus de consommateurs. A long terme, nous aimerions compléter la palette de nos produits. Sur le segment du lait frais, nous tentons d'augmenter nos livraisons aux maisons de retraite et aux établissements scolaires.

Monsieur de Martines, merci de nous avoir accordé cet entretien.

Regina Reiterer, EMB

Brèves bruxelloises

Le Parlement européen vote l'entrée en fonction d'une nouvelle

Le 1^{er} novembre, le président de la nouvelle Commission européenne Jean-Claude Juncker et son équipe de 27 commissaires ont commencé leur travail. Réuni en session plénière à Strasbourg, le Parlement européen a donné son accord au nouveau collège de commissaires lors d'un vote intervenu le 22 octobre. Le président Juncker a pu compter sur les voix du PPE, des socio-démocrates et de la majorité des libéraux siégeant dans l'hémicycle.

Initiative citoyenne européenne indépendante contre l'accord de libre-échange

Après que la Commission, arguant de raisons formelles, ait rejeté, à la mi-septembre, l'initiative citoyenne européenne (ICE) prévue contre le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement et l'Accord économique et commercial global (AECG), les initiateurs ont lancé, au début du mois d'octobre, une initiative citoyenne indépendante contre les accords de libre-échange en préparation. Entre temps, 800 000 signatures ont été récoltées. Le European Milk Board s'est associé à cette coalition et soutient cette initiative. Les signatures pour cette initiative citoyenne sont récoltées sur le site suivant (formulaire disponible en multiples langues) : https://stop-ttip.org/fr/signer/?noredirect=fr_FR

11 octobre : Journée d'action européenne contre le PTCI, l'AECG et l'ACS

Le 11 octobre 2014, des actions furent menées partout en Europe en guise de protestation contre les divers accords de libre-échange préparés par l'UE. Plus de 1 000 actions publiques furent organisées dans 22 pays européens.

Quotas laitiers : Superprélèvement de 409 millions d'euros

Huit pays-membres, à savoir l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne, le Danemark, l'Autriche, l'Irlande, Chypre et le Luxembourg, ont dépassé leurs quotas attribués pour les campagnes 2013 et 2014. Les sanctions pécuniaires (ou « superprélèvements ») s'élèvent à un total d'environ 409 millions d'euros. Selon les données nationales pour la campagne laitière finissant au 31 mars 2014, ces huit Etats-membres ont dépassé leurs quotas nationaux de 1 469 000 tonnes au total.

Mesures d'aide européennes ciblées pour les Etats baltes et la Finlande

Le Commissaire sortant à l'Agriculture, Dacian Cioloș, a annoncé, lors du dernier conseil de l'agriculture, l'introduction d'un fonds d'indemnisation ciblé destiné à soutenir les producteurs de lait dans les pays les plus durement touchés par l'embargo des exportations vers la Russie. Ce fonds devrait être accessible aux trois Etats baltes (et éventuellement à la Finlande). La proposition correspondante n'a pas encore été présentée à ce jour. Il est attendu du nouveau Commissaire à l'Agriculture, Phil Hogan, qu'il présente des mesures ciblées.

Programme européen d'aide à la promotion des ventes

Les fédérations et les instances laitières au Danemark, en Irlande, en France et au Royaume-Uni recevront, au titre du programme d'aide à la promotion des ventes pour le secteur du lait, 5 millions d'euros (dont 2,49 sont prélevés sur le budget européen). Les initiatives nationales auront pour vocation de promouvoir la consommation de lait sur les marchés nationaux respectifs. Contexte : Les Etats-membres de l'UE avaient jusqu'à la fin du mois de septembre pour formuler une demande au titre du programme d'aide à la promotion des ventes. Ces mesures sont destinées à aider les producteurs à trouver de nouvelles possibilités de débouchés sur et en dehors du territoire de l'UE et à atténuer les répercussions de l'embargo sur les exportations vers la Russie.

A l'agenda de l'EMB

Principaux rendez-vous du conseil d'administration de l'EMB au mois de novembre 2014 :

- 4.11.: Réunion : Dialogue avec la société civile au sujet TTIP
- 4.11.: Rencontre, groupe de dialogue « Bœuf »
- 4.11.: Echange avec des eurodéputés
- 5.11.: Réunion du conseil d'administration à Bruxelles
- 5.11.: Réunion en interne des pays participants à l'initiative « Lait équitable » (Bruxelles)
- 6.11.: Première conférence européenne pour le lait équitable (Ciney)
- 12.11.: Événement « Abolition des quotas laitiers », Ministère de l'Agriculture, Lituanie
- 12.11.: Rencontre avec la fédération paysanne allemande, Bruxelles
- 19.11.: Rencontre, groupe de dialogue « Lait »
- 20.-21.11.: Assemblée générale, France
- 27.11.: Rencontre, groupe de dialogue « Aspects agricoles internationaux »
- 27.11.: Atelier sur l'abolition des quotas laitiers

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org>/<https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-novembre-2014.html>